

## Marchés pour l'année 1998 - Achat de mobilier scolaire et administratif

**M. LE MAIRE, Rapporteur** : Pour permettre l'achat de mobilier scolaire et administratif, il est proposé de passer des marchés fractionnés à bons de commande pour une période d'un an (année 1998).

La consultation comprendra 2 lots :

- Lot n° 1 : *Mobilier scolaire*

Le montant des achats prévus pour l'année sera compris entre un minimum de 300 000 F et un maximum de 600 000 F TTC.

- Lot n° 2 : *Mobilier administratif*

Le montant des achats prévus, pour la même période, sera compris entre un minimum de 450 000 F et un maximum de 900 000 F TTC.

Le Conseil Municipal est invité à autoriser M. le Maire à signer les marchés à intervenir après appel d'offres ouvert, ainsi que le (ou les) avenant(s) permettant l'exécution complète des achats, y compris des achats supplémentaires, ceci dans la limite des crédits inscrits au budget, sur l'imputation :

. 90.11.2184.00502.33000 en ce qui concerne le mobilier scolaire,

. 90.022.2184.00510.33000 pour le mobilier administratif.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable de la Commission Patrimoine, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte cette proposition.

*Récépissé préfectoral du 2 janvier 1998.*